

AIDE A LA PRODUCTION
CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Direction de l'Audiovisuel de la
Communauté française de Belgique

Commission de Sélection

- Courts et Longs Métrages
- Fonds télévisuel

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1991.

S O M M A I R E

I. GENERALITES

La Commission de Sélection des Films

1. Rôle et Fonctionnement de la Commission
2. Composition de la Commission.

II. BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION

- CINEMA -

1. Aide aux courts métrages
2. Aide à l'écriture de longs métrages
3. Aide à la production de longs métrages
 - a) longs métrages exploités en 1991
 - b) longs métrages terminés en 1991
 - c) longs métrages en finition
 - d) longs métrages en cours de production
 - e) longs métrages en préparation

SYNTHESE

- FONDS TELEVISUEL -

Aides à la production de projets télévisuels en 1991.

TABLEAUX.

III. LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET L'EUROPE

- LES RAPPORTS AVEC LA FRANCE
- MEDIA
- EURIMAGES

- IV. L'AIDE ECONOMIQUE AUX FILMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE.
- V. LA COLLABORATION DE LA R.T.B.F. AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS BELGES DE L'AUDIOVISUEL EN 1991.
- VI. RAPPORT SUR LES ATELIERS DE PRODUCTION ET D'ACCUEIL EN MATIERE DE FILMS ET VIDEOGRAMMES
- Liste des productions de Wallonie Image Production et du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles.

ANNEXES

1. Longs métrages produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique depuis 1980.
2. Courts métrages produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique depuis 1980.
3. Téléfilms, pilotes et séries produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique en 1990 et en 1991
4. Prix obtenus par des films belges francophones en 1990.
5. Films reconnus par la Communauté française en 1991, dans le cadre de l'aide économique.

I. - GENERALITES

LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS.

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi de subventions à la production de films.

Le montant annuel de l'aide à la production cinématographique est fixé par le budget qui s'élève pour 1991 à 176 millions (1990 : 156, 1989 : 140, 1988 : 140, 1987 : 120, 1986 : 120, 1985 : 130, 1984 : 85, 1983 : 79, 1982 : 69, 1981 : 60, 1980 : 43, 1979 : 51,5, 1978 : 56,5).

Cette aide est destinée en priorité aux projets de films de fiction, d'animation et de création, à caractère belge et en version originale de langue française. Toutefois, depuis 2 ans une petite part de ce budget (20 millions) est réservée aux productions destinées à une diffusion télévisée.

Les candidats qui sollicitent une aide pour l'écriture d'un scénario ou la réalisation d'un film, le font au moyen du formulaire de demande disponible au service films du Ministère, suite à quoi un dossier est ouvert qui sera examiné par la Commission de Sélection des films.

1. ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis consultatif sur l'ensemble des dossiers introduits par les candidats, avis qui sera transmis au Ministre compétent qui décide de l'octroi des subventions.

La Commission, dont les membres sont choisis en fonction de leur activité spécifique dans le milieu cinématographique ou en fonction de leurs qualités particulières dans le domaine culturel, se réunit environ chaque mois.

Les réunions permettent l'examen des projets de longs métrages, de moyens métrages, de pilotes ou de courts métrages au fur et à mesure de leur dépôt au Ministère, l'aide aux courts métrages étant en priorité réservée aux jeunes réalisateurs pour lesquels c'est là une occasion de se forger une "carte de visite".

Pour émettre son avis, la Commission tient compte des différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production éventuels, ainsi que de toute autre information jugée intéressante. En ce qui concerne le fonds télévisuel, une participation télé est indispensable. Une vision à l'intention des membres de la Commission est organisée les jours de réunion, afin de permettre à ceux parmi les dépositaires d'un projet qui le désirent de montrer ce qu'ils ont déjà réalisé.

Les avis rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis au Ministre qui fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure (qui dure en général un mois) que les intéressés reçoivent la lettre qui leur indique le sort réservé à leur projet.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule d'avis qui examine les données techniques des dossiers afin que soit vérifiée la viabilité économique de tous les projets de production de long ou moyen métrage. Il faut après l'acceptation de l'aide compter un délai avant que soit effectué concrètement le premier paiement de l'aide....

2. COMPOSITION DE LA COMMISSION.

En 1991, la Commission était constituée de neuf membres :

Président ff.

Monsieur Robert REUCHAMPS

Membres.

Madame Jacqueline AUBENAS
Monsieur Dimitri BALACHOFF
Monsieur Jean-Pierre DASSONVILLE
Monsieur Victor GURNICKY
Monsieur Pierre LEVIE
Monsieur Jean-Luc OUTERS
Madame Jacqueline PIERREUX
Monsieur Jo RENSONNET

Administration.

Secrétariat de la Commission

Madame Christiane DANO
Monsieur Serge MEURANT

Secrétariat du groupe technique

Monsieur Emmanuel ROLAND

Observateurs.

Monsieur Gérard LEGROS
Madame ZEEGERS, Inspecteur des Finances.

II. BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION.

- CINEMA -

1. AIDE AUX COURTS METRAGES

La politique d'encouragement aux courts métrages s'est poursuivie en 1991. Vingt-six demandes d'aide à la production d'un court métrage ont été examinées par la Commission de Sélection. Dix parmi ces projets ont fait l'objet d'une aide.

Les courts métrages aidés ou terminés en 1991, appartiennent aux catégories suivantes :

- premières oeuvres : "Un peu de fièvre" de Claudio PAZIENZA, "Le jour du chat" d'Alain BERLINER, "Erps Kwerps" de Jean-Claude ADELIN, "Margot et le Génie" de Brigitte THIRIART, etc...
- réalisateurs chevronnés en animation : Willy KEMPENEERS ("Encolure 42") et Manuel GOMEZ ("Superbia").
- de "maîtres" du court métrage : Thierry KNAUFF avec "Anton Webern" et Olivier SMOLDERS avec "Pensées et Visions d'une tête coupée".

L'Atelier des Jeunes Cinéastes reste en première ligne dans la production des projets de jeunes auteurs. L'accueil et l'accompagnement qu'il prodigue à ceux-ci leur permet de présenter leurs projets - des premières oeuvres le plus souvent - dans les meilleures conditions.

Il faut citer parmi les autres producteurs de courts métrages en 1991 :

Qwazi Qwazi Film, Dérives, Essel Films, Comme un Essaim, Amafilm, Les Films de la Drève, Man's Films, Les Productions du Sablier, Studio Kemp, Scarabée, M.G.V., les Films de l'Etang.

On peut constater qu'ils se sont diversifiés par rapport à 1990. Certains d'entre eux sont des nouveaux venus sur la place et sont le reflet de l'émergence d'une nouvelle génération d'auteurs et de producteurs.

En 1991, les courts métrages aidés par notre Communauté ont reçu de nombreux prix, en Belgique et à l'étranger.

Enfin, la Communauté française a attribué dans le cadre des Festivals de Média 10/10 à Namur, de Bruxelles et de Huy des prix d'encouragement aux films courts.

2. AIDE A L'ECRITURE DE LONGS METRAGES

Vingt demandes d'aide à l'écriture d'un long métrage ont été introduites en 1991 auprès de la Commission de Sélection des Films. Sept parmi ces projets ont reçu une aide.

Teff ERHAT et Jacques DE DECKER ont adapté pour le cinéma Un Mâle de Camille LEMONNIER, oeuvre marquante de la littérature belge d'expression française de la fin du 19ème siècle.

Michel JAKAR et Maxime BENOIT-JEANNIN réinventent par l'écriture la biographie de Georgette LEBLANC, cette cantatrice qui fut l'amie de Maurice MAETERLINCK.

Jean-Marc TURINE s'inspire librement d'une nouvelle de Joseph CONRAD, Le retour, pour mettre en scène les déchirements d'un couple.

Olivier SMOLDERS passe au long métrage avec Oscar et Marie NEIGE où l'on retrouve l'univers très personnel de cet auteur, ses fantasmes, son érotisme.

Manu BONMARIAGE amorce, à partir d'un fait divers, l'écriture d'un nouveau long métrage de fiction empreint d'un comique de dérision.

Luc BOURGEOIS et Pierre DE CLERCQ évoquent le monde des taxis de nuit dans un thriller intitulé "Vidange perdue".

Jacques FABER "Un visage derrière la nuit"
Long métrage qui renoue avec la tradition du fantastique belge.

3. AIDE A LA PRODUCTION DE LONGS METRAGES.

En 1991, 20 projets de longs métrages ont fait l'objet d'une demande d'aide à la production. Parmi ceux-ci, 13 ont reçu une promesse d'aide.

a) Longs métrages exploités en 1991 :

Quatre longs métrages sont sortis en salles en 1991, avec des accueils divers.

L'année de l'éveil de Gérard Corbiau :

Cette adaptation du roman autobiographique de Charles Juliet a connu un succès public, avec 22 228 entrées en Belgique.

Son accueil par la critique a souligné la rigueur et la sensibilité de la réalisation, la fidélité à l'oeuvre adaptée, l'excellente prestation d'acteurs.

Toto le héros de Jaco Van Dormael :

Son nom est naturellement sur toutes les lèvres. Son succès dépasse toutes les prévisions. La liste des prix obtenus par le film est longue et prestigieuse : Caméra d'Or, Prix de la jeunesse et Prix du public à la quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes, Prix du meilleur film au Festival de Gand, Prix Félix du jeune cinéma européen à Berlin, Prix Cavens 1991.

Les résultats d'exploitation en salles sont également impressionnants (plus de 93 000 entrées, début décembre 1991). Et pourtant, Jaco Van Dormael garde la tête froide et considère avec modestie et humour cette première place qu'est la sienne en 1991 au palmarès de nos écrans. C'est qu'il sait ce que coûte la création d'une oeuvre originale, née de l'imaginaire profond d'un auteur, défendue jusqu'à son terme des compromissions, de l'affadissement.

Pour cette première oeuvre, longuement mûrie, Jaco Van Dormael a placé haut l'exigence d'une maîtrise la plus parfaite possible du scénario et de sa réalisation.

Le public ne s'y est pas trompé. Il a été séduit par le film, sans se plaindre de sa complexité, de sa densité.

Nuit et jour de Chantal Akerman :

Si le film a été bien accueilli par la critique, en France notamment, il n'a malheureusement pas rencontré l'engouement du public des salles (2 738 entrées à Bruxelles et à Liège). Et c'est dommage, car on y retrouve à la façon d'une mythologie amoureuse l'univers personnel de Chantal Akerman : la rêverie de la nuit, l'attirance pour des êtres jeunes, l'affleurement d'une écriture et d'un ton très personnel dans les dialogues.

Le film est actuellement distribué en Angleterre, en Suisse, en Hollande, en Autriche, en Allemagne, au Canada et en Italie sans qu'on connaisse encore les résultats de son exploitation.

Blanval de Michel Mees

L'échec de la diffusion en salle de ce second film du réalisateur de "La maison dans la dune", coproduit par Zénab Films et la RTBF, témoigne des difficultés et des écueils à réussir une oeuvre ouverte au plus large public, même lorsque les éléments réunis pour la production du film sont de qualité. Une réflexion serait à développer sur la vocation télévisuelle ou cinématographique de projets de ce type.

b) Longs métrages terminés en 1991.Sur la terre comme au ciel de Marion Hänsel :

Production : Man's films (Belgique), Tchín Tchín Sarl (France) et Arsenal Films SA (Espagne) avec l'aide d'Eurimages.

Qu'arrive-t-il lorsque les foetus font la grève, décident de ne venir au monde que plus tard ou jamais? Tel est le thème du nouveau film de Marion Hänsel, sur un scénario original.

Krapatchouk de Enrique Gabriel Lipschutz :

Production : Alain Keytsman Production (Belgique), Legend (France) et Aries TVG2 (Espagne) avec l'aide d'Eurimages.

Comédie sur le thème de l'émigration économique, de ses avatars kafkaïens. Il s'agit de la première oeuvre de fiction d'un jeune réalisateur espagnol, coproduite avec l'aide de notre Communauté.

c) Longs métrages en finition :

Pardon Cupidon de Marie Mandy :

Production : Amazone Films, RTL-TVI

"Pardon Cupidon" met en scène deux jeunes couples dans leur tentative de vivre leur amour et de communiquer. Il s'agit du premier film de long métrage de Marie Mandy, à budget léger, réunissant les énergies enthousiastes de jeunes auteurs de talent, avec la complicité d'écriture d'Anita Van Belle.

Parfois trop d'amour de Lucas Belvaux :

Production : Films de la Drève, OAN Films (Paris)

Premier film de l'acteur belge Lucas Belvaux qui décrit l'errance d'un trio d'amis dans les lieux abandonnés à l'automne par les estivants. Une coproduction minoritaire belge avec la France.

Je pense à vous de Luc et Jean-Pierre Dardenne :

Production : Dérives (Belgique), Titane sarl (France), Samsa Film (Luxembourg), avec l'aide du CBA (Belgique) et d'Eurimages

Le film parle d'un monde qui disparaît, la métallurgie, et de la crise d'identité des hommes, privés de leur travail et de leur culture, qui subissent l'effondrement de leur univers, de leurs références quotidiennes. A l'initiative de cette fiction, une proposition d'Henri Storck.

Les sept péchés capitaux Collectif :

Production : A.A. Les films belges (Belgique) et Samsa Film (Luxembourg)

La complicité de six jeunes réalisateurs récemment sortis de l'IAD est à l'origine de cette comédie, constituée de six sketches et d'une finale : "Les sept péchés capitaux". Il s'agit d'un film à budget léger : une production entièrement belge. Cette première oeuvre constitue une expérience collective menée avec rigueur et un grand sens de l'humour.

Aline et Michel de Carole Laganière :

Production : Cie Méditerranéenne du Cinéma (Belgique), Ann Burke Productions (Canada)

Un homme de 40 ans, divorcé, enlève sa fille, qui a dix ans, le temps des vacances, dans le but d'aller voir les baleines. Ces retrouvailles leur permettent de mieux se comprendre sans toutefois éviter la souffrance.

Il s'agit du premier long métrage de fiction de Carole Laganière, jeune réalisatrice canadienne ayant fait ses études à l'INSAS. C'est une coproduction minoritaire belge avec le Canada.

d) Longs métrages en cours de production

Abracadabra de Harry Cleven

Production : PDG & Partners (Belgique), Productions Dussart (France) et Samsa Film (Luxembourg), avec l'aide d'Eurimages.

Daens de Stijn Coninx

Production : Dérives (Belgique), Shooting Star Co (Amsterdam) et Titane Sarl (France) avec l'Aide de la Communauté flamande

e) Longs métrages en préparation

L'ordre du jour de Michel Khleifi

Production : Sourat Films (Belgique), Filmedis (France) et Samsa Film (Luxembourg)

La veuve de Saint Pierre de Claude Faraldo et Charles Palouzie

Production : Films Messages, Médiaport (Luxembourg), CNC (France), Canal+ (France), Crédits/Sofica (France), Téléfilm Canada, Radio Canada et Sogic (Canada)

La Sevillana de Jean-Philippe Toussaint

Production : Les Films de l'Etang (Belgique) et Les Films des Tournelles (Paris)

Cinétracts Collectif

Production : Lamy Films

Echec de Yves Hanchar

Production : Eloïse production

Un bruit qui rend fou d'Alain Robbe-Grillet

Production : Nomad Films

Just friends de Marc-Henri Wajnberg

Production : Wajnbrosse

Thyl l'espiègle - Thyl le rebelle de Stijn Coninx

Production : Art et Cinéma, avec l'aide du Ministère de la
Communauté flamande et d'Eurimages

Dipenda de Dominique Deruddere

Production : Escapade Films, Dusk Motion Pictures

Marie de Marian Handwerker

Production : Saga Films

SYNTHESE.

L'année 1991 a été riche en réalisations et en projets. Elle marquera par le succès éclatant du film de Jaco van Dormael : Toto le héros - qui réconcilie l'espace d'un film le public et le cinéma belge.

Parmi les longs métrages aujourd'hui terminés, épinglons le dernier film de Marion Hänsel où la réalisatrice abandonne l'adaptation d'oeuvres littéraires pour la fiction originale.

Il faut souligner de façon générale l'apparition d'un jeune cinéma belge à part entière avec Marie Mandy et le collectif de réalisation des "Sept péchés capitaux". Ces réalisateurs sont bien décidés à produire des oeuvres à la mesure de leur enthousiasme qui est grand et des possibilités budgétaires qui leur sont offertes dans notre Communauté sans recourir pour le moment aux coproductions. Leur prédilection va à la comédie sérieuse. Leur sincérité est sans concession. Ils revendiquent la possibilité d'imposer un cinéma belge ouvert au public européen.

On note également la résurgence d'un cinéma à thématique sociale - avec "Je pense à vous" des frères Dardenne et "Daens" de Stijn Coninx - qui sur base d'une vision solidement documentée cherche à restituer l'esprit d'une époque et d'une société à la façon d'une fresque.

Enfin, 1991 aura également vu la réalisation d'un nombre important de premiers films ("Pardon Cupidon", "Parfois trop d'amour" de Lucas Belvaux, "Abracadabra" d'Harry Cleven, "Les sept péchés capitaux" et "Aline et Michel" de Carole Laganière).

Les coproductions se sont également multipliées, sous l'incitation efficace des aides d'Eurimages surtout.

FONDS TELEVISUEL

Aide à la production de projets télévisuels en 1991.

En 1991, le budget du Fonds télévisuel est passé de vingt à trente cinq millions de BEF.

40 projets ont été examinés dont 17 ont fait l'objet d'une aide.

Comme les années précédentes, les demandes se répartissent entre différents genres. Les documentaires prédominent (12 projets sur 16) tandis que les dessins animés et les téléfilms n'occupent qu'une portion congrue dans les choix effectués par la Commission.

Pour expliquer le succès du documentaire, il faut rappeler le rôle d'incitant et de soutien des ateliers de production de films ou des structures d'accueil qui demeurent les premiers interlocuteurs de la Communauté dans ce créneau, ainsi que les possibilités de diffusion offertes à ce type de documentaires par l'émission "Carré noir" à la R.T.B.F sur Télé 21.

Ensuite, il faut noter l'originalité des sujets et de leur traitement : la recherche d'un cinéma documentaire non conventionnel, de qualité.

A côté de documentaristes chevronnés comme Thierry Michel, de nouveaux regards émergent, attentifs à développer une parole personnelle.

En ce qui concerne le dessin animé, le constat est plus frileux : à l'heure de la haute technologie et des projets européens, l'imagination est rarement au pouvoir. Le langage utilisé est surtout celui de la technicité et du marché.

Font exception à cette constatation les "Zoolympiques" de Picha où l'inventivité et l'humour foisonnent et "Procession" d'Eric Ledune qui, par des connivences secrètes avec le surréalisme hennuyer, constitue une démarche originale et visionnaire où se trouvent concentrés les germes d'un univers singulier.

Deux téléfilms complètent ce tableau :

Une approche lyrique des pays de l'Est par Chantal Akerman et le téléfilm de la vidéaste Marie André avec "Un voyage à la campagne".

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1991 POUR UNE AIDE A L'ECRITURE

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Un mâle	Teff ERHAT Jacques DE DECKER	Parallèles Production	21.2.91	500.000 FB *
My life with Maeterlinck	Michel JAKAR	-	25.4.91	500.000 FB *
Un visage derrière la nuit	Jacques FABER	Les Films du Bélier	25.4.91	200.000 FB *
Monsieur U	Manu BONMARIAGE	Azimut Production	4.7.91	500.000 FB *
Parti en Automne	Jean-Marc TURINE	-	4.7.91	350.000 FB *
Oscar et Marie Neige	Olivier SMOLDERS	Les Films du Scarabée	4.7.91	400.000 FB *
Vidange perdue	Luc BOURGEOIS et Pierre DE CLERCQ	-	7.11.91	450.000 FB

AIDE A LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PRODUCTION DE LONG METRAGE

TITRE DU PROJET	REALISATEUR	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Echec	Yves HANCHAR	Eloïse Production	4.7.91	1.440.000 FB *

* Engagé

COURTS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1991 POUR L'AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Eperdument oui	Nicole BORGEAT	Atelier Jeunes Cinéastes	21.3.91	1.200.000 FB *
Je t'aime comme un fou	Thomas de THIER	Atelier Jeunes Cinéastes	21.3.91	1.500.000 FB *
L'Heure des Feux	M.A THUNISSEN	Films de la Drève	21.3.91	1.300.000 FB *
Café bleu	Thierry BARBIER	Atelier Jeunes Cinéastes	21.3.91	1.500.000 FB *
W. C.	Phillippe BLASBAND	Comme un Essaim	21.3.91	1.300.000 FB *
Frissons noirs	Willy KEMPENEERS	Studio Kemp	30.5.91	1.700.000 FB *
Le Musée	Bénédictte EMSENS	Prima Vista	12.9.91	1.500.000 FB **
Les larmes de Narcisse	Eva VISNYEI	Les Images	12.9.91	1.400.000 FB **
Superbia	Manuel GOMEZ	M.G.V.	7.11.91	1.700.000 FB **
La découverte inattendue	F. SCHUITEN et Benoit PEETERS	Urbicande	7.11.91	850.000 FB **

* Engagé

* Réserve

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1991 POUR UNE AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE	COPRODUCTION
La Sevillana	J.P. TOUSSAINT	Les Films de l'Etang	21.2.91	8 millions	<u>Minoritaire B</u> (30/70) *
Daens	Stijn CONINX	Dérives sc	25.4.91	6 millions	avec Communauté flamande *
Cinétract	Collectif	Lamy Films	25.4.91	3 millions	*
Abracadabra	Harry CLEVEN	PDG & Partners	25.4.91	18 millions	*
Parfois trop d'amour	Lucas BELVAUX	Les Films de la Drève	25.4.91	3 millions + 3 millions (accord CNC)	<u>Minoritaire B</u> *
Un bruit qui rend fou	Alain ROBBE-GRILLET	Nomad Films	4.7.91	6 millions	<u>Minoritaire B</u> **
Just friends	Marc-Henri WAJNBERG	Wajnbrose	4.7.91	20 millions	**
Thijl le Rebelle	Stijn CONINX	Art et Cinéma	4.7.91	2 x 8 millions	*
Dipenda	Dominique DERRUDERE	Escapade Productions	4.7.91	10 millions	avec Communauté flamande
Aline et Michel	Carole LAGANIERE	C.M.C.	4.7.91	8 millions	Minoritaire B/Canada *
Un visage derrière la nuit	Jacques FABER	Les Films du Béliet	12.9.91	15 millions	Coproduction majoritaire belge avec la France **
Je pense à vous	Luc et Jean-Pierre DARDENNE	Dérives	12.9.91	22 millions	*
Marie	Marian HANDWERKER	Saga Films	7.11.91	22 millions	Coproduction majori- taire belge avec la France et le Portugal
L'ordre du jour	Michel KHEIFI	Sourat Films	7.11.91	22.300.000	Coproduction majori- taire belge avec la France et Le Luxembourg **

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1991 POUR UN COMPLEMENT D'AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Pardon Cupidon	Marie MANDY	Amazone Films	25.4.91	Complément : 7 millions FB Soit 15 millions au total
Les sept péchés capitaux	Collectif	A.A. Les films Belges	12.9.91	Complément : 2 millions FB Soit 15 millions au total

* Engagé

PRODUITS TELEVISUELS PRIS EN CONSIDERATION EN 1991 POUR UNE AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEURS	PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE	GENRE
Glit-it Aïfeni	Loredana BIANCONI	Parallèles Films	30.5.91	800.000 FB	Documentaire *
Histoires de machines à laver	Bénédictie LIENARD	-	"	600.000 FB	" *
Assia Djebar	Kamal DEHANE	-	"	1.200.000 FB	" *
La Sainteté Stéphane	Gérard PRESZOW	H. O.	"	1.200.000 FB	" *
Zaire	Thierry MICHEL	Films la Passerelle	"	1.500.000 FB	" *
Zoolympiques	Picha	Pils Films/ Alligator	"	3.000.000 FB	Dessin animé/série *
Bruxelles, mise en pièces D'Est	Miel VAN HOOGENBEMT	Centre Vidéo de Bxl	"	1.500.000 FB	Série documentaire *
L'homme qui marche	Chantal AKERMAN	Paradise Films	"	2.500.000 FB	Documentaire *
Plus haut que 1000 étoiles	Philippe DE PIERPONT	Dérives sc.	"	1.200.000 FB	" *
Portrait de Marie Deaulne	Luc JABON	Dérives sc.	"	1.200.000 FB	" *
Confession d'une loge	Violaine de VILLERS	Morgane Films	"	1.200.000 FB	" *
Le chemin des aigles	Emmanuel KAMANDA	Artémis Media	"	1.000.000 FB	" *
Procession	Frédéric DUMONT	Saga Films	"	1.000.000 FB	" *
Robert Creep	Eric LEDUNE	Atelier Jeunes Cinéastes	"	2.000.000 FB	Animation *
Voyage à la campagne	T. OTT et C. LUYET	Sofidoc	"	2.000.000 FB	Dessin animé *
Les rives du fleuve	Marie ANDRE	Paradise Films	"	1.500.000 FB	Téléfilm *
	Eric PAUWELS	Ulrike asbl	"	1.000.000 FB	Aide à la finition d'un documentaire *

* Engagé

* Somme réservée

BILAN 1991Total 1) Montants engagés en 1991

Longs métrages :	aide à la production	173.818.000
Longs métrages :	aide à l'écriture	3.200.000
Longs métrages :	constitution d'un dossier de production	1.440.000
Courts métrages :	aide à la production	24.378.000
Films télévisuels :	aide à la production	30.351.000

		233.187.000 (BEF)

Total 2) Montants ordonnancés en 1991 (= dépenses effectuées)

Longs métrages :	aide à la production	107.468.000
Longs métrages :	aide à l'écriture	3.800.000
Longs métrages :	constitution d'un dossier de production	1.440.000
Courts métrages :	aides à la production	19.470.000
Films télévisuels :	aide à la production	17.592.500

		149.770.500 (BEF)

III. EVOLUTION DES RAPPORTS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE AVEC L'EUROPE.

Plus que jamais, paraît incontournable, cette ouverture de notre Audio-visuel à l'Europe, par choix ou par nécessité de survie.

En ce qui concerne le cinéma, il n'est plus possible en effet dans notre Communauté de produire un film important sans coproductions, pour en permettre le financement et la diffusion.

En ce qui concerne l'Audiovisuel, la problématique est complexe : depuis l'adaptation de la Directive "télévisions sans frontières" par la CEE, la Communauté française de Belgique se voit contrainte d'accepter sur le câble toutes les chaînes étrangères aux mêmes conditions que les chaînes de notre Communauté. Dès lors, les conventions avec les chaînes qui tirent profit de la publicité destinée à notre territoire risquent d'être remises en cause par l'avis motivé de la CEE du 21 octobre et de voir ainsi anéantie une politique d'aide importante pour les indépendants belges et européens, au risque même de mettre en danger l'existence de ces chaînes belges francophones.

- RAPPORTS AVEC LA FRANCE

Un bilan de cinq années de fonctionnement d'un accord particulier de notre Direction de l'Audio-visuel avec le CNC (permettant d'induire une aide au partenaire français d'un film majoritaire de la Communauté française) a été présenté aux professionnels concernés. Cette convention permet aussi de soutenir la distribution de nos films sur le territoire français.

- MEDIA ET EURIMAGES

Demeurent les outils de l'ouverture à l'Europe de l'Audiovisuel.

MEDIA poursuit son aide à une douzaine de programmes de développements dont Cartoon, Euro Aim, EVE, les EAVE et Documentary qui sont plus ou moins directement liés à la Belgique francophone soit au travers d'une aide financière, soit par leur implantation, soit encore par leurs animateurs.

Il n'est plus besoin de détailler chacun de ces programmes. Bientôt le "Média desk" basé à Bruxelles pourra jouer son rôle de plate-forme d'information destinée aux professionnels. Il faut encore ajouter qu'un nouveau programme intitulé S.C.A.L.E. vient de voir le jour. Situé à Lisbonne, il est destiné à accueillir et soutenir des projets venant des petits pays CEE. Un représentant belge est membre du Bureau de ce nouveau programme.

EURIMAGES

Né en 1989, le Fonds de soutien multilatéral européen à la coproduction et à la diffusion des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles paraît avoir répondu pleinement aux espoirs de ceux qui l'ont soutenu.

Aujourd'hui, vingt pays européens en sont membres :

Autriche - Belgique - Chypre - Danemark - Finlande - France -
 Allemagne - Grèce - Hongrie - Islande - Italie - Luxembourg -
 Pays-Bas - Norvège - Pologne - Portugal - Espagne - Suède -
 Suisse - Turquie.

En 1991, EURIMAGES a traité 100 dossiers de coproduction (dont 15 documentaires) et aidé 43 longs métrages de fiction et 5 documentaires.

En 1991, les films belges aidés sont :

Tijl l'Espiègle et Tijl le Rebelle
 Le destin d'un Italien *
 Daens
 Molosse *
 Abracadabra
 L'ordre du jour
 L'instinct de l'ange *

Pour la première séance de 1992, trois projets de longs métrages belges francophones sont inscrits.

* Minoritaire belge.

IV. L'AIDE ECONOMIQUE TRANSFEREE A LA COMMUNAUTE FRANCAISE.

En 1991, l'aide automatique à l'industrie cinématographique, devenue compétence communautaire au 1er janvier de cette année, a continué à fonctionner selon l'ancienne procédure.

L'accord de coopération entre les Communautés et l'Etat a été reconduit pour assurer la continuité de cette aide pendant la période transitoire.

Une large consultation professionnelle a été établie par l'Administration sur la question des aides automatiques.

En ce qui concerne les films de long métrage, l'ensemble de la profession est d'accord pour maintenir l'aide sans changement. Elle se montre également favorable à l'abandon de l'aide aux actualités, devenue obsolète.

Par contre l'aide aux courts métrages divise profondément la profession entre partisans et opposants à l'actuel système d'aides. L'Administration a proposé au Ministre - Président un certain nombre de mesures visant à éliminer certaines illégalités et leurs effets et à récompenser des courts métrages par des primes à la qualité ainsi qu'à étendre le système des primes à la diffusion sur les chaînes télévisuelles, des documentaires notamment.

Ces mesures seraient articulées avec cohérence à l'actuel système d'aide sélective aux courts métrages tout en laissant la possibilité aux créateurs et aux producteurs de voir reconnue la qualité professionnelle de leur travail hors de ce cadre de sélection.

En 1991, soixante-neuf films ont été visionnés par la Commission des films et ont tous été reconnus comme appartenant à notre Communauté (cfr Annexe).

Deux séries d'animation produites par Kid Cartoons ont été présentées. Soit vingt-huit courts métrages d'animation.

Vingt-trois courts métrages de fiction ont fait l'objet de primes dont la majorité ont été également aidés par la Commission de Sélection des Films. Il en est de même pour les courts métrages d'animation. Quatre documentaires seulement ont bénéficié de l'aide automatique.

Trois longs métrages ont reçu une prime de 25 % de la recette brute des salles : "Impasse de la vignette" d'Anne Marie Etienne, "Babylone" de Manu Bonmariage et "Boom Boom" de Rosa Vergès (Producteur : Benoit Lamy).

Les courts métrages suivants ont fait l'objet d'une mention de leur qualité : "Le pavillon des passions humaines" de Claude François, "Ravissements" d'Olivier Smolders, "Le plongeur" de Bénédicte Ensens, "Casino" de Gil Bauwens, "La croix de la mort", "Les clous de Rosalie" et "Lavomie" de Willy Kempeneers, "La Gourmandise" de Manuel Gomez.

V.

ACCORD CADRE
R.T.B.F. - DIRECTION DE L'AUDIOVISUEL

Second cycleCycle 89-91.

La R.T.B.F. a participé à la production de 8 longs métrages de fiction de janvier 89 à décembre 91 incluant les films en cours et en préparation :

- 5 sont terminés et sortis en salles;
- 1 est en cours de tournage : "JE PENSE A VOUS";
- 1 en suspens, "A" COMME ACTEUR", et nous pensons raisonnablement pouvoir le reprendre en 1992;
- et le huitième, "L'ORDRE DU JOUR", est en négociations pour tournage début 1992.

Au montant total de 30.285.903 FEB, investis par la R.T.B.F. en liquidités et frais spécifiques, il faut ajouter la somme de 38.235.902 FEB pour l'apport en prestations, services et promotion antenne. Soit un total de 68.521.805 FEB en productions de fiction. A ce chiffre, il faut encore ajouter les droits de diffusion acquis par Monsieur Georges JETTER par le CCT (Canal Plus et la R.T.B.F.) pour un total de l'ordre de 8.000.000 FEB.

SITUATION GENERALE 86-91

Pour les deux cycles depuis la signature de l'accord, et après production d'un des deux projets de films ("UN MALE" ou "MY LIFE WITH MAETERLINCK") qui seront proposés en 1992, la R.T.B.F. aura investi - toutes productions confondues - un montant total de 150.000.000 FEB, en liquidités et frais spécifiques et achats de droits de diffusion. Soit une moyenne de 25.000.000 FEB, l'an.

Pour compléter ce montant, on peut estimer un apport en services, prestations et promotion antenne du double de ce montant, toujours toutes productions confondues. Soit 300.000.000 FEB.

Après 6 ans de fonctionnement, on peut dire que la R.T.B.F. injecte chaque année une moyenne de 75.000.000 FEB, dans les productions de fiction du cinéma belge.

Le second cycle venant à expiration fin 1991, une nouvelle approche, plus opérationnelle et basée sur l'expérience de ces 6 années sera présentée par la R.T.B.F., bien que l'Accord Cadre soit reconduit tacitement pour un 3ème cycle : 92-94.

TABLEAU - APPORTS COMMISSION R.T.B.F.

ACCORD CADRE CINEMA

PROJETS PRODUCTEURS INDEPENDANTS

PROJETS R.T.B.F.

<u>ANNEES</u>	<u>APPORTS</u>	<u>COMMISSION</u>	<u>R.T.B.F.</u>	<u>APPORTS</u>	<u>R.T.B.F.</u>
<u>2ème Cycle</u>					
1989/90				Il Maestro Impasse/Vignette	8.663.204
1990/91	Blanval	21.400.000	13.500.000	Nuit et Jour "A" comme Acteur Toto le Héros L'année de l'éveil	10.372.699
1991/92	My life with Maeterlinck ou Un Mâle	21.400.000	20.000.000	Je pense à vous "A" comme Acteur suite L'ordre du jour	11.250.000
Total 2ème cycle		42.800.000	33.500.000		30.285.903

VI. RAPPORT SUR LES ATELIERS DE PRODUCTION ET D'ACCUEIL EN MATIERE DE FILMS
 =====
 ET VIDEOGRAMMES.
 =====

Un arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 16/07/90 réglemente, en matière d'agrément et de subventionnement, les ateliers de production et d'accueil. Ceux-ci ont pour mission d'aider à la réalisation et à la production de films ou de vidéogrammes, oeuvres de création, en privilégiant les premières oeuvres, qu'elles soient destinées à une diffusion télévisuelle ou au circuit d'exploitation des salles, commercial ou non commercial.

L'arrêté distingue :

- a) les ateliers de production qui réalisent et produisent des oeuvres de création (Atelier Jeunes Cinéastes, Alfred, Caméra Enfants Admis, Centre Multimédia, Centre Vidéo de Bruxelles, Dérives, Graphouï, Gsara, Image-Vidéo);
- b) les ateliers d'accueil qui sont chargés de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'oeuvres de création (le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles et Wallonie Image Production).

1. Les ateliers de réalisation et de production.

1° Les ateliers de réalisation et de production de films et de vidéogrammes reçoivent des subsides qui (sans parler du matériel) vont de 800.000 Francs à 2.800.000 Francs belges.

L'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC), créé en 1978 est le seul atelier dont le travail est essentiellement orienté vers le court métrage de fiction. Cette année on peut compter à son actif 7 films présentés lors d'un gala au Palais des Congrès; plus une dizaine de films en préparation, sans parler de la centaine de scénarios déposés depuis le début de l'année ... Des prix et des ventes pour des productions 1990 : CAMBRIOLE, SIRENE, PETIT CONTE NEGRE. Tout cela avec deux mi-temps, plus un 1/3 temps, le 1er rôle étant joué par Anouchka DEWARICHET.

ALFRED, créé en 1981, avec en tête de liste Gérard FRYDMAN réalise et produit comme chaque année un film : "Ce soir, je rentre à Braine l'Alleud", dédié à Saint Vincent de Paul et signé par ceux qui y ont collaboré et qui ont voulu se former au scénario et à la mise en scène d'un cinéma de divertissement. ALFRED édite occasionnellement un petit journal d'humour, exploite l'ensemble de ses films en salles et fête chaque année avec les fans la sortie du nouveau produit.

CAMERA ENFANTS ADMIS, créé en 1979, est un atelier de films d'animation dont la responsable est Véronique MICHEL. Il répond à la demande d'écoles et d'institutions et travaille avec des enfants et des adolescents, en film et en vidéo (10' en moyenne). Une cinquantaine de coproductions, souvent orientées vers des thèmes socio-éducatifs ont été réalisées dans le cadre de l'Atelier. Citons, parmi elles, "Les Enfants du désert" sur le métissage culturel et "Mille et une manières" sur l'environnement. CEA montre ses productions en Belgique (festivals du dessin animé, Media 10/10, Huy, Liège, Botanique, Mons, Ath, MC Arlon, Vidéobus, Télé 21 ...) et à l'étranger (Hanovre, Arles ...).

LE CENTRE MULTIMEDIA poursuit inlassablement avec le même enthousiasme (Robert MALENGREAU) un travail entamé depuis plus de 20 ans pour faire connaître et reconnaître à Bruxelles et en Wallonie le Super 8 et la vidéo, comme support à des premières oeuvres. Ce travail est conforté par les professionnels du Super 8 et de la vidéo et par les fans, au cours d'un festival annuel fort fréquenté.

LE CENTRE VIDEO de BRUXELLES, créé en 1975, et Marianne OSTEAX confirment une orientation vers des productions de commande ou/et d'initiative, qui tiennent à divers degrés du documentaire d'auteur ou du document pédagogique, institutionnel.

Le CVB constitue en tout cas un élément d'une politique de développement communautaire pour une télévision communautaire dans la région de Bruxelles-capitale. Citons parmi les coproductions : "Ciné-train, voyages entre fiction et réalité" de Thierry ODEYN, "Travailler à toute heure" de J. BORZYKOWSKI; la 2ème série "Allo bonjour" sur l'analphabétisme et la série "Espace-rêve" sur les parcs de Bruxelles ...

Le CVB prend en charge la promotion, la vente et la diffusion de ses productions (mais aussi celles d'autres producteurs indépendants ...) en vertu du ciblage particulier de ces documentaires. A cet égard, l'association poursuit parallèlement un travail en direction de la télévision (RTBF, mais aussi télés étrangères) et en direction d'associations-relais (Réseau de Bibliothèques Publiques, Librairies en Europe, la TRACE, AMNESTY, Fédération belges des Maisons de jeunes ..., en Belgique).

DERIVES, créé en 1980, (les Frères DARDENNE) développe à Liège et en Wallonie une dynamique de production professionnelle et accentue depuis plusieurs années un travail sur la réalisation de premières oeuvres (souvent documentaires) avec des coproducteurs belges (WIP, GSARA, CBA, RTBF ...) mais également étrangers (CDN productions, ZDF ...) sur support film ou vidéo. Trois films terminés : "Auschwitz, un voyage d'affaires" de M. HANDWERKER, "Belles manières" de S. NIGRO (Doc) et "Les jours de la lune" de J.P. DURET (CM Fic).

La diffusion et la vente des oeuvres se construit patiemment et sûrement à destination des télévisions, des festivals, ...

GRAPHOUI, créé en 1979, poursuit un travail d'atelier d'animation et de création mais aussi d'expression de la créativité et de formation en Belgique : cours de l'ERG (7 films), atelier CEC ("la rue de la perle" vendue à Canal Plus; Au Burundi : + 20' de films d'enfants, d'adolescents et d'adultes, dont un montage de 9^T vendu à l'ACCT; dans le cadre du projet Nord/Sud Bolivie : des courts et moyens métrages). Diffusion assurée dans les festivals et lieux spécialisés. Responsable : Geneviève ANTOINE.

GSARA, créé en 1989, développe un travail de production avec deux films terminés "La Ballade du Serpent" de M. BERGMAN et J.F. FICHEFET, "La mort du prophète" de R. PECK, deux maquettes et plusieurs projets en attente. Il publie une revue audiovisuelle de réflexion critique sur la télévision, unique en Communauté française de Belgique et organise tous les deux ans un festival "Carré blanc sur fond blanc" (Ex Vidéo/Réalités) dont la prochaine édition se tiendra en 1992. Responsable : Jean-Luc TOUSSAINT.

IMAGE-VIDEO, créé en 1977, travaille en liaison avec des sociétés coopératives et un matériel très sophistiqué (blue key, image digitale ...), tout en restant le lieu de haut risque où se développent les projets ayant une dimension culturelle, avec des projets d'écriture et de développement de dossiers de production, avec la production de films (auteurs et jeunes auteurs) sur support vidéo, la mise au point de pilotes de série, ainsi qu'un travail de recherche et de formation. Quelques films terminés en 1991 : "Premier amour" de M. ANDRE, "A l'air libre" de E. HOUDOVA, "E. Costantini" de TH. KNAUFF, "Roumanie" de N. KEYSEMAN et "L'autre chez moi" de J. BOSSELER. L'aspect diffusion/vente est assuré en même temps que la recherche de coproductions. Responsable : Claude HAIM.

2. Les ateliers d'accueil.

Les ateliers d'accueil gèrent des crédits cumulés (plus ou moins 10.000.000 francs belges) destinés à financer la production de films et vidéos tout en accompagnant et encadrant les projets complémentaires au travail de la Commission de Sélection et du Fonds télévisuel de la Direction de l'audiovisuel du Ministère de la Communauté française.

Il y a deux structures d'accueil dont une est "décentralisée". A Bruxelles, le CBA, et à Liège, le WIP, les deux ayant une vocation communautaire.

Ce sont deux associations sans but lucratif, pluralistes. Elles remplissent des missions identiques d'aide aux premières oeuvres et au documentaire. Elles ont évolué avec le temps, au fil du professionnalisme. Ces structures ont accumulé un savoir, une expérience. Elles se sont montrées pleines de ressources dans la gestion du peu et se sont entourées dans leurs conseils d'administration de personnes choisies "intuitu personae" (au sein de la profession, mais aussi dans les institutions publiques), grâce auxquelles se trouvent assurés un accueil et un travail à la fois plus large et plus soutenu aux auteurs/réalisateurs. Ces associations sont devenues, en Belgique comme sur la scène internationale, les maillons d'une politique audiovisuelle, surtout en ce qui concerne le documentaire. Deux femmes sont à la tête de "ces entreprises publiques", Kathleen de BETHUNE et Christine PIREAUX. Elles parcourent Bruxelles, la Wallonie et à tout le moins l'Europe en vue de négocier des accords de coproduction et de diffusion, vendre leurs coproductions, afin aussi de connaître et de mieux pratiquer le terrain, les acteurs et les outils de leur développement.

Le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA)

La moyenne de production du CBA de 1978 à 1991 a augmenté de 6 à 9 productions par an et la durée moyenne par année reste stable (6h12'). En 1991, 8 coproductions ont été terminées, pour 6h08' de programme. 33 demandes d'aide ont été introduites et 16 aides accordées. Au cours des 4 dernières années (1988 à 1991) 8 titres sur 37 ont été coproduits avec des chaînes de télévision étrangères pour une durée totale de 6h46 soit 28 % du volume total produit durant cette période, en sachant que la majorité de ses projets restent des premières oeuvres (Voir jusqu'en 1990, l'étude du CIRECC sur la production du documentaire en Belgique) 13 prix ont été remportés pour l'année 1991 (voir annexe). En matière de ventes (y compris la quote-part du CBA) les recettes ont, pour la première fois en 1989, dépassé les dépenses (1.500.000 frs de recettes brutes pour 1.200.000 frs de dépenses).

En 1990, les recettes brutes ont atteint presque 3 millions pour des dépenses de 2.265.000 frs. En 1991, les recettes brutes sont de 3.319.832 frs pour des dépenses de 1.854.508 Frs. Ce qui indique qu'en cette matière le CBA est l'atelier le plus performant en Belgique francophone.

Enfin, en matière de prêt de matériel, celui-ci a atteint un taux d'utilisation maximum c'est-à-dire pratiquement 365 jours par an.

Wallonie Image Production (WIP)

WIP a 10 ans et compte sur ces 10 années : 84 coproductions, pour un budget total des oeuvres coproduites de 209 millions de FB (part de WIP = 16 millions, soit 16 % du total), avec 141 diffusions télévisées et 242 participations à 167 festivals différents.

WIP va fêter ses 10 ans tout au long de 1992 avec de nouveaux outils (catalogue, Lettre d'info, ...) et de nombreuses manifestations en Belgique et à l'étranger (Paris, Strasbourg, Euregio ...). La moyenne de production ou de coproduction de WIP tend à augmenter au cours des 4 dernières années en nombre de titres (de 9 à 13 en moyenne) et en durée (de 4h34 à 6h).

En tout, 54 coproductions dont 37 vidéos et 30 premières oeuvres, c'est-à-dire trois produits sur cinq sont des vidéos et/ou des premières oeuvres (28 demandes d'aides et 16 aides accordées).

Au WIP, la coproduction est plus endogène qu'au CBA. Elle se fait davantage au sein de la famille : ateliers, TVC et surtout RTBF qui représente 50 % du volume horaire des quatre dernières années. 6 titres ont également été coproduits avec des chaînes de télévision étrangères, soit 25 % du volume total produit durant cette période.

WIP a remporté deux prix en 1991 et totalisé 29 passages dont 9 sur des chaînes étrangères.

CONCLUSIONS

Le développement de la création et de la production à petit budget, films et vidéos, au sein de la Communauté française, prend appui et fleurit sur une politique des ateliers de production et d'accueil mêlant le professionnel et le semi-professionnel, les premières oeuvres et les oeuvres d'auteurs reconnus, le secteur non-marchand et le secteur commercial, le secteur privé et le secteur public (y compris la RTBF). Ce faisant, un certain nombre d'idées reçues volent en éclats :

1. La société civile et le Monde Associatif en particulier ont prouvé, en Wallonie comme à Bruxelles être au coeur d'une politique des films et vidéos à petit budget, avec des oeuvres qui tendent vers l'universel, en s'appuyant sur des personnes et des compétences, en même temps que sur la communication et les relations étroites avec les pouvoirs publics, en particulier la Communauté française.

Pour un auteur/réalisateur qui veut réaliser et produire un film, une vidéo, il n'y a pas un seul guichet, mais plusieurs accès possibles : atelier de production ou atelier d'accueil, commission de sélection ou le plus souvent fonds télévisuel. A ce jour cependant, la majorité des projets aidés directement ou indirectement par la Communauté française en matière de films et de vidéos à petit budget, passe au départ ou en cours de route par les ateliers de production et d'accueil.

2. Une politique d'initiation et d'impulsion culturelle au départ du secteur non-marchand peut se conjuguer avec un développement de production et des méthodes de travail professionnelles, artisanales et industrielles qui se rapprochent de celles du privé sans y être assimilées. L'accent mis à cet égard sur la production et la diffusion en termes de flux économiques mais aussi sociaux et culturels indique qu'avec le temps, l'énergie que développe le goût de l'imaginaire, l'utilisation de l'histoire, la marge fait le marché !

D'autres exemples que le CBA, le WIP ou le CVB ... en témoignent en Belgique francophone. Progrès-Films, Cinélibre, l'Arenberg, le Parc et les éditions Yellow, sont des entreprises fondées sur des associations culturelles.

La créativité devrait s'investir à cet égard aussi bien dans la recherche de critères culturels que d'outils techniques et juridiques susceptibles soit d'améliorer la valeur marchande des productions soit d'effectuer des synthèses opérantes entre logiques marchandes et culturelles, dans un cadre communautaire et européen.

Seules les oeuvres de qualité pourront concurrencer, y compris en matière de production légère, les produits de masse américains ou japonais qui inondent le marché européen. A condition de ne pas jouer dans le court terme et d'imposer le temps comme une dimension essentielle à la culture et au progrès.

3. La manière de travailler qui consister à brasser dans la foulée et à suivre dans tout le processus de production aussi bien les productions plus professionnelles que les premières oeuvres, les productions plus télévisuelles et les plus pointues permet de partager le savoir et l'expérience des anciens avec les nouveaux sans perdre le goût de risque et de mieux profiler et cibler une oeuvre en tenant compte des contraintes du marché.

4. L'ouverture des productions d'ateliers à des réalisateurs RTBF qui ont des projets et un point de vue personnels impliquant dans le temps un travail d'écriture et de recherche, a permis d'assurer une continuité et un échange de l'histoire audiovisuelle entre le secteur public et la production indépendante. Le documentaire en particulier y a trouvé son essor surtout depuis les années 70 dans les rangs de réalisateurs de la RTBF parfois associés, comme aujourd'hui, à des journalistes et tantôt dans les rangs de la production indépendante.

Cette absence de corporatisme, ce souci de tenir compte avant tout des personnes et des projets témoigne du pragmatisme et de la souplesse de ces instances de production parapubliques.

A cet égard, il faut cependant signaler une tendance inquiétante si elle devait se confirmer à la diminution du nombre de créations, au cours des dernières années par rapport à 86/87 et, si l'on examine la production dans son ensemble, et non l'une ou l'autre prise isolément, une tendance à la perte d'originalité et de la qualité.

LES QUESTIONS ET LES DEMANDES LIEES AUX PERSPECTIVES D'AVENIR.

1° La lère question reste l'exiguité des budgets pour un secteur où pour le prix d'un long métrage de fiction à très petit budget c'est-à-dire un film de 70 à 100 millions de francs, on peut promouvoir la production sur base de 1.800.000 frs par projet (crédits cumulés) d'une petite quarantaine à 55 projets de moyens métrages, en film ou vidéo.

Le paradoxe est que notre cinéma de production légère et en particulier le cinéma documentaire est plus connu et reconnu en Europe ou dans le monde qu'au sein de notre pays. Quelques exemples en témoignent.

Dans le cadre du projet Media "Documentary", la Belgique (et l'on sait que ce terme recouvre en fait la Communauté française de Belgique), la "Belgique" est considérée, en raison du professionnalisme de ses coproductions internationales, non pas comme un petit pays (c'est-à-dire l'Italie, la Grèce, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal ...) mais comme un moyen pays c'est-à-dire qu'elle prend place à côté des pays du Nord comme le Danemark et la Hollande.

Le nombre de prix remporté dans les festivals internationaux les plus prestigieux, de la Biennale du documentaire à Marseille, à Yagamatà en passant par San Sebastian ..., témoignent de notre compétence comme de notre prestige (voir annexes CBA et WIP).

En Belgique même, au sein des services de la Communauté française, on remarque que les projets aidés depuis la mise en place du fonds télévisuel émanent en majorité des ateliers.

Ainsi, au cours de la dernière séance du fonds télévisuel 1991, 17 aides ont été accordées. Sur ces 17 aides, 15 projets sont des documentaires. Sur les 15 documentaires, 13 viennent du CBA ou du WIP (9) et 4 des ateliers ...

Si vraiment les ateliers génèrent un tel nombre de projets et une qualité évidente de la production, il importerait, si des moyens se dégagent, de doubler au moins leurs budgets, afin de leur permettre de jouer un rôle essentiel, dans des conditions meilleures.

2° D'une manière encore plus modeste, à côté des ateliers de production, on trouve quelques "producteurs" de films à petit budget, c'est-à-dire des techniciens, des auteurs, des réalisateurs, des producteurs appartenant à la jeune génération, des "producteurs" très professionnels et qui s'inscrivent en même temps dans le secteur culturel et de création. Ne pourrait-on trouver dans le budget de la Communauté française 4 à 5 millions de plus qui assurerait le fonctionnement et l'avenir matériel de quelques personnes à la base des projets qui montent ?

3° A ce jour, en dehors de l'aide automatique, les producteurs d'ateliers n'ont pas accès en principe aux aides à la promotion de la Communauté française, production par production, celles-ci se destinant à une sortie et une exploitation en salles. S'il s'agit de films qui se destinent à la télé (et tous les films, pas seulement les films documentaires, ne se destinent-ils pas à la télévision ?) il peut cependant s'avérer essentiel de désigner à l'attention du public, de la presse et des médias une production indépendante qui mériterait de passer à la télévision et de faire rebondir ainsi sa diffusion en Belgique et à l'étranger.

Un point de la situation et des attentes va être fait au 1er trimestre 1992, en liaison avec la profession : ateliers de production et d'accueil, producteurs en matière de production légère, mais aussi diffuseurs * ..., afin de proposer éventuellement un aménagement des règles ainsi que dans la mesure du possible une augmentation globale des crédits.

4° Une dernière question concerne l'aide en matériel qui mériterait une réunion des ateliers avec les responsables administratifs afin de revoir un plan d'équipement à moyen terme qui soit respecté et qui tienne compte des aides accordées à l'échelle régionale, en appuyant les conventions de coopération entre les associations.

* La recherche d'une meilleure diffusion et donc d'une meilleure audience télé (et l'on sait qu'un % d'audience télé représente des dizaines de milliers de spectateurs) doit notamment se faire en liaison, avec les programmeurs de certaines émissions culturelles menacées de disparition telles Télé 21 et Carré Noir.

CBA

===

Productions terminées en 1991

-
- "Noonlight-Midi" de Kayt SCHNEIDER
35mm/10'/DOC
Producteur : Les productions du Sablier
Co-producteur : CBA/RTBF
 - "Portrait de groupe avec lunette" de Eva HOUDOVA
16mm/40'/DOC
Producteur : Paradise Films
Co-producteur : CBA/RTBF/MCF (Fonds TV)
 - "Les bouteilles à la mer" de François DUCAT
16mm/25'/DOC
Producteur : AJC
Co-producteur : CBA/RTBF/MCF (Fonds TV)
 - "Rêves et silences" de Omar AL QATTAN
16mm/52'/DOC
Producteur : Sourat Films
Co-producteur : CBA/FR3/MCF (Fonds TV)
 - "Le pont rouge" de Geneviève MERSCH
Vidéo/21'/DOC
Producteur : Samsa Distribution
Co-producteur : CBA/Samsa Distribution (Luxembourg)
Centre National audio-visuel à Luxembourg
 - "La ballade du serpent" de Martha BERGMAN et Frédéric FICHEFET
Vidéo/60'/DOC
Producteur : CBA/GSARA
Co-producteur : RTBF
 - "Portrait d'un homme du pouvoir" de Zlatina ROUSSEVA
Vidéo/55'/DOC
Producteur : Sativa Production
Co-producteur : CBA/LBO/RTBF (pré-achat)
 - "Les rives du fleuve" de Eric PAUWELS
16mm/56'/DOC/FIC
Producteur : Atelier ULRIKE
Co-producteur : CBA/RTBF "Carré Noir"/MCF (Fonds TV)
 - "On ne vit qu'une fois" de Miel VAN HOOGENBEMT
16mm/52'/DOC
Producteur : CBA
Co-producteur : RTL TV1/MCF (Fonds TV)

WIP

===

Productions terminées en 1991

-
- "Majnoun" de Bernard DAMSEAU
Vidéo/52'/DOC
Producteur : MGV
Co-producteur : WIP/La Sept
 - "Le Centaure" de Pierre DELATTRE
Vidéo/52' et 26'/DOC
Producteur : RIMAGE
Co-producteur : WIP/Archimedia/Seagul
 - "L'Encadré" de Manuel GOMEZ
35mm/9'30'/Animation
Producteur : MGV
Co-producteur : WIP
 - "Bois des Ombres" de François HONOREZ
35mm/6'/Animation
Producteur : Luz Verde
Co-producteur : WIP/Académie des Beaux-Arts de Charleroi/RTBF
 - "Zap Mama" de Violaine de VILLERS
16mm/52'/DOC
Producteur : Morgane Films
Co-producteur : WIP/Fonds télévisuel/RTBF/CEE/Ministère de la Coopération
 - "Les amants d'Assises" de Manu BONMARIAGE
16mm/52'/DOC
Producteur : WIP/RTBF
Co-producteur : SSR (pré-achat)/AZIMUT
 - "Gedreven lippen, gekloven riet" de Monique WILLEMS
Vidéo/40'/DOC
Producteur : BVBA KC Boy
Co-producteur : WIP/BRT
 - "Auschwitz, un voyage d'affaires" de Marian HANDWERKER
Vidéo/52'/DOC/FIC
Producteur : Dérives
Co-producteur : WIP/RTBF
 - "Lupe" d'André ROMUS
Aide au repérage de WIP

ANNEXE 1

LONGS METRAGES

PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.

En 1980 :

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| - Le chañon manquant | Picha (Pils Film) |
| - Anna Magnani | Chris Vermorcken (Pierre Film) |
| - Comme si c'était hier | Ester Hoffenberg
Myriam Abramovicz |
| - Prune des Bois | Marc Lobet (ODEC) |
| - Mama Dracula | Boris Szulzinger (Valisa Film) |
| - Bruxelles-transit | Samy Szlingerbaum (Paradise Film) |
| - Concerto pour un homme seul | S. Nicolas (Les prod. du Corbeau) |

En 1981 :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Le Grand paysage d'Alexis
Droeven | J.J. Andrien (Films la Drève) |
| - 21 : 12 Piano Bar | Mary Jimenez (La Phalène) |
| - La Saga de Madiana | R. Lethem |
| - L'herbe sous le pied | P. Meyer (Inform' action) |

En 1982 :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - Meurtres à domicile | M. Lobet (O.D.E.C) |
| - Une femme en fuite | M. Rabinowicz (F3) |
| - Traversées | M. Ben Mahmoud (Marisa Film) |
| - Hiver 60 | T. Michel (Les Films d'Hiver) |
| - Nous étions tous des
noms d'arbres | A. Gatti (Dérives) |
| - Le lit | M. Hänsel (Man's Films) |
| - Cap Canaille | J. Berto et J.H. Roger (ODEC)(F3) |

En 1983 :

- | | |
|------------------|------------------------------------|
| - Benvenuta | A. Delvaux (La Nouvelle Imagerie) |
| - Voyage d'hiver | M. Handwerker (Films d'hiver) |

En 1984 :

- | | |
|------------------------|---------------------------------------|
| - Madame P | E. Bonfanti (Les grandes productions) |
| - La moitié de l'amour | M. Jimenez (La Phalène). |
| - Jean Gina B | J.P. Ferbus (Rosebud) |
| - L'orchestre noir | S. Lejeune |

En 1985 :

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| - Istamboul | Marc Didden (Multimédia) |
| - Du sel sur la peau | Jean-Marie Degesves (F3) |
| - Dust | Marion Hänsel (Man's Films) |
| - Vivement ce soir | Patrick Van Antwerpen (Parallax) |
| - Leila et les loups | Heiny Srour |

En 1986 :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| - Genesis | Mrinal Sen (Films de la Drève) |
| - Golden eighties | Chantal Akerman (Paradise Films) |
| - Monsieur tout blanc | Stéphane Lejeune (Essel Films) |
| - Quick et Flupke | Graphoui (Casterman) |
| - La puritaine | Jacques Doillon (Man's Films) |
| - Falsch | Luc et Jean-Pierre Dardenne (Dérives) |
| - Les territoires de la défonce | Joao Correa (F3) |

En 1987 :

- | | |
|------------------------|--|
| - Big Bang | Picha (Comedia) |
| - Noce en Galilée | Michel Khleifi (Marysa Films) |
| - Noces barbares | Marion Hänsel (Man's Films) |
| - Crazy love | Dominique Deruddere (Multimedia) |
| - Gros coeurs | Pierre Joassin (Lamy Films-R.T.B.F.) |
| - Les roses de Matmata | José Pinheiro et J.P. Berckmans
(ODEC) |
| - La vie est belle | Benoît Lamy (Lamy Films) |
| - Léonor Fini | Chris Vermorcken (Dulac Films) |
| - Issue de Secours | Thierry Michel (Les Films de la
Passerelle) |
| - Carnaval | Ronny Coutteure (ODEC) |
| - Maldonne | John Berry (Paradise Films) |

En 1988 :

- | | |
|--------------------------|--|
| - Le Maître de musique | Gérard Corbiau (K2 ONE - RTBF) |
| - La Maison dans la dune | Michel Mees (Zenab) |
| - L'oeuvre au noir | André Delvaux (La Nouvelle Imagerie) |
| - Bino Fabule | Robert Lombaerts (F3) et
Réjeane Taillon (Canada) |
| - Cher frangin | Gérard Mordillat (Lamy films) |

En 1989 :

- | | |
|-----------------------|--|
| - Histoire d'Amérique | Chantal Akerman (Paradise Films) |
| - Blue Berry Hill | Robbe De Hert (Independant) |
| - Marquis | Henri Xhonneux et Roland Topor
(Aligator) |
| - L'air de rien | Mary Jimenez (Lamy Films) |
| - Australia | Jean-Jacques Andrien (Films de la
Drève) |

1989 (suite) :

- Il Maestro
- Baptême

Marion Hänsel (Man's Films)
René Féret (Man's Films)

En 1990 :

Monsieur
Impasse de la Vignette
Babylone
Boom, Boom
Tumultes
Babel
La veillée
Un type bien

Jean-Philippe Toussaint (Les Films de
l'Etang)
Anne-Marie Etienne (Keytsman
Production)
Manu Bonmariage (Azimut Production)
Rosa Verges (Lamy Films)
Bertrand Van Effenterre (Mallia
Films)
Boris Lehman (Paradise Films)
Samy Pavel (Keytsman Production)
Laurent Benegui (Keytsman Production)

En 1991 :

Toto le héros
Nuit et Jour
Blanval
L'année de l'éveil
Sans un cri (Molosse)
Krapatchouk

Jaco Van Dormael (Iblis Films)
Chantal Akerman (Paradise Films)
Michel Mees (Zénab Films et R.T.B.F.)
Gérard Corbiau (K2)
Jeanne Labrune (Zénab)
Enrique Gabriel (Keytsman Production)

En 1990 (suite) :

- | | |
|------------------------|---------------------------------|
| - Téléphone sans film | J.L. Goossens (Team Produktion) |
| - Les pierres du mal | W. Kempeneers (Studio Kemp) |
| - Les clous de Roselie | W. Kempeneers (Studio Kemp) |
| - Les effaceurs | G. Frydman (Alfred) |
| - Ainsi va l'amour | L. Van Keerbergen (Fiction SC) |
| - Encolure 42 | W. Kempeneers (Studio Kemp) |
| - Invidia | M. Gomez (MGV) |

En 1991 :

- | | |
|---|--|
| - Anton Webern | T. Knauff
(Productions du Sablier) |
| - Un peu de fièvre | C. Paziienza (Qwazi Qwazi Films) |
| - Le jour du chat | A. Berliner (Atelier Jeunes Cinéastes) |
| - Erps Kwerps | J.C. Adelin (Films de l'Etang) |
| - Demain est un autre jour | Danilo Catti (Man's Films) |
| - Margot et le Génie | B. Thiriart (F3) |
| - La nuit les poissons sont
rouges | Zl. Rousseva (Irezumi) |
| - Je t'aime comme un fou | Th. de Thier (A.J.C.) |
| - Deux ramoneurs chez une
cantatrice | M. Cauléa (A.J.C.) |
| - Pensées et visions d'une
tête coupée | O. Smolders (Scarabée) |
| - Eperdument oui | N. Borgeat (A.J.C.) |
| - La philosophie dans le
boudoir | O. Smolders (Scarabée) |
| - La sensation | M. Poutte (Qwazi Qwazi Films) |
| - Viva Belgica | F. Dumont (A.J.C.) |

ANNEXE 3

Téléfilms pilotes et séries produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique

En 1990 :

- | | |
|---|---|
| - Cantique des Pierres | Michel Khleifi (Sourat Films) |
| - A Fleur de Terre
(documentaire) | Thierry Michel (Les Films de la
Passerelles) |
| - Je suis fou, je suis sot,
je suis méchant - Auto-
portrait de James Ensor
(Film sur l'art) | Luc de Heusch (Simple Production) |
| - Bleu Marine | Jean-Claude Riga (Saga Films et Vidéo) |
| - A la recherche du lieu
de ma naissance | Boris Lehman (Dovfilm) |
| - Sauve qui peut la nuit
(Série) | Série télévisuelle multi-auteurs
(Centre Vidéo de Bruxelles) |
| - Survivre à Shnagaï
(documentaire) | Diane Perelsztejn (Les Films de la
Mémoire) |
| - Enetroïka | Gérard Martin (Parallèles Production) |
| - Frissons noirs | Studio Kemp |
| - Georges Rémi dit Hergé | Benoît Peeters (Casterman) |
| - Nord Express | Rob Rombout (Paradise Films) |
| - Polochon | Raymond Burlet (Kid Cartoons) |
| - Premier amour | Marie André (Polygone) |
| - Zoolympiques | Picha (Pils Films) |
| - BelgiqueKitch | Richard Olivier (Olivier films) |

En 1991 :

- | | |
|---|--|
| - Premier Amour (Fiction) | Marie André (Parallèles Production) |
| - Les bouteilles à la mer
(Documentaire) | François Ducat (Atelier des Jeunes
Cinéastes) |
| - Nylon Blues (Documentaire) | Françoise Levie (Sofidoc S.A.) |
| - Georges Rémi dit Hergé
(Documentaire) | Benoît Peeters (Casterman) |
| - Les murs de sable (Doc.) | Giorgio Serafini (Zénab) |
| - Mopio, le souffle d'Angola
(Documentaire) | Zézé Gamboa (Morgane Films) |
| - Portrait de groupe avec
Lunette (Documentaire) | Eva Houdova (Paradise Films) |
| - Monsieur Almaniak (Série) | Marc-Henri Wajnberg (Parallèles Prod.) |
| - On ne vit qu'une fois
(Documentaire) | Miel Van Hoogenbempt (C.B.A.) |
| - Rêves et silences (Documentaire) | Omar Al Qattan (Sourat Films) |
| - Les rives du fleuve (Fiction) | Eric Pauwels (Ulrike asbl) |
| - Assouan, un haut barrage sur
le Nil (Documentaire) | Borhane Alaouie
(C. Méditer. du Cinéma) |
| - Le voltigeur des baleines | Etienne Verhaegen (Cinéma Direct) |

ANNEXE 4

PRIX OBTENUS PAR DES FILMS BELGES FRANCOPHONES EN 1991.

LONGS METRAGES.

Blanval de Michel MEES

- Festival du Cinéma francophone de Saint-Martin,
Antilles
- Prix de la meilleure interprétation féminine
(Zabou)

Hors la vie de Maroun BAGDADI

- Festival International du Film à Cannes
- Prix du Jury

Impasse de la vignette de Anne-Marie ETIENNE

- Festival International du Film à Berlin
 - Sélection officielle (Section Panorama)
- Festival International de cinéma de Figueira da Foz
 - Prix de la Ville de Figueira pour la première oeuvre
 - Prix de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs.

Nuit et Jour de Chantal AKERMAN

- Biennale Internationale du cinéma à Venise
 - Sélection dans la compétition officielle
- Festival International du Film francophone de Namur
 - Kodak Crystal Award au producteur, au réalisateur et au directeur de la photographie (Jean-Claude NECKELBROUCK).

Survivre à Shanghai de Diane PERELSZTEJN

- Festival International du Film de Strasbourg
 - Prix des Universités et Prix de la Ville de Strasbourg.

Toto le Héros de Jaco VAN DORMAEL

- Festival International du Film à Cannes
 - Sélection dans la Quinzaine des Réalisateurs
 - Caméra d'Or (meilleur premier film)
 - Prix du public et de la jeunesse du festival.
- Festival International du Film de Gand
 - Prix Joseph Plateau du meilleur film, du meilleur réalisateur, du meilleur acteur, de la meilleure actrice et Prix du public.
- Felix européens de Berlin
 - Prix du meilleur jeune film
 - Prix du meilleur acteur
 - Prix du meilleur scénario
 - Prix du meilleur directeur de la photographie (Walter VAN DEN ENDE).
- Prix André CAVENS 1991.

(La Libre Académie de Belgique a décerné son prix annuel à Chantal AKERMAN pour l'ensemble de son oeuvre).

COURTS METRAGES.

Festival International de Production Audiovisuelle à Cannes

- Je suis votre voisin
de Karine de VILLERS FIPA d'or du court
et Thomas de THIER métrage

Festival International du Film de Bruxelles :

Compétition des courts métrages belges :

- Je suis votre voisin Prix du meilleur film
de Karine de VILLERS
et Thomas de THIER
- Cambricole de Laurent JAOUI Prix de la meilleure
mise en scène
- Week-End de Stéphane CARPIAUX Prix du meilleur
scénario
- Sirène de Harry CLEVEN Prix de la meilleure
photographie
- Démêlés de Guionne LEROY Prix de la meilleure
contribution artistique

Festival International du Film Fantastique de Bruxelles

- Mon Dieu, c'est plein d'étoiles Prix du public
de Philippe BOON

Festival panafricain du cinéma, Ouagadougou

- Mopiopio de Zeze GAMBOA Prix du meilleur jeune
réalisateur

Festival International du film documentaire à Amsterdam

- Rêves et silences
de Omar Al QATTAN

Grand Prix du Festival
(Prix Joris Ivens)

ANNEXE 5

SECTEUR ECONOMIQUE

FILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE EN 1991.

1. Longs métrages de fiction :

<u>Impasse de la Vignette</u>	Production Alain Keytsman
<u>Babylone</u>	Azimut Production
<u>Boom Boom</u>	Lamy Films

2. Courts métrages de fiction :

<u>Le Pavillon des Passions humaines</u>	Arts 9
<u>La nuit d'avril</u>	Irezumi Films
<u>La jolie bricoleuse</u>	Marc Levie Visuals
<u>Ravissements</u>	Le Scarabée
<u>Petit conte nègre</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
<u>Portrait d'actrice</u>	Les Films du Châtelain
<u>Week-End</u>	Banana Split
<u>La harpiste, le restaura- teur et l'employé de l'électricité</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
<u>Zipo</u>	Ze Films
<u>Le plongeur</u>	Prima Vista
<u>Téléphone sans film</u>	Producktion, Team
<u>Casino</u>	Banana Split
<u>Dérision douce</u>	Alcyon Films
<u>Le jardin ordinaire</u>	Little Big One
<u>Le chasseur et la baigneuse</u>	Marc Levie Visuals
<u>Ainsi va l'amour</u>	Fiction S.C.
<u>Cambricole</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
<u>Pensées et Visions d'une tête coupée</u>	Le Scarabée

<u>L'Enfance de l'Art</u>	C 9 i Communication
<u>Carmelo</u>	C 9 i Communication
<u>Hassane</u>	C 9 i Communication
<u>Liouba</u>	C 9 i Communication
<u>Oca</u>	C 9 i Communication
<u>Boy</u>	C 9 i Communication

3. Courts métrages d'animation.

<u>La multiplication des confitures</u>	Kid Cartoons
<u>Le printemps de Bob</u>	Kid Cartoons
<u>L'arbre à conseils</u>	Kid Cartoons
<u>La faux maléfique</u>	Kid Cartoons
<u>Ca coule de source</u>	Kid Cartoons
<u>Un hôte indésirable</u>	Kid Cartoons
<u>Les tifous moroses</u>	Kid Cartoons
<u>Ardents les charbons</u>	Kid Cartoons
<u>Au lit le soleil</u>	Kid Cartoons
<u>Camping en montagne</u>	Kid Cartoons
<u>La boîte à musique</u>	Kid Cartoons
<u>Les abeilles paresseuses en péril</u>	Kid Cartoons
<u>L'enlèvement de petite soeur</u>	Kid Cartoons
<u>La catapulte</u>	Kid Cartoons
<u>La musique ensorceleuse</u>	Kid Cartoons
<u>L'ancienne mine</u>	Kid Cartoons
<u>Le bain de lune</u>	Kid Cartoons
<u>La rivière tumultueuse</u>	Kid Cartoons

<u>Le secret du chat poussiéreux</u>	Kid Cartoons
<u>Un intrus à l'école</u>	Kid Cartoons
<u>Les bruits de la nuit</u>	Kid Cartoons
<u>La maison qui s'envole</u>	Kid Cartoons
<u>Happy birthday tifous</u>	Kid Cartoons
<u>Attention bricolage</u>	Kid Cartoons
<u>Le hoquet du fou</u>	Kid Cartoons
<u>La cueillette des cuberdons</u>	Kid Cartoons
<u>Bob a disparu</u>	Kid Cartoons
<u>La grande course</u>	Kid Cartoons
<u>Le trèfle magique</u>	Kid Cartoons
<u>Les Pierres du mal</u>	Studio Kemp
<u>Les clous de Rosalie</u>	Studio Kemp
<u>Lavomie</u>	Studio Kemp
<u>La gourmandise</u>	Scarfilm
<u>Invidia</u>	M.G.V. Production S.C.
<u>Jojo et Paco :</u> <u>Le Kangourou</u>	Sofidoc

4. Documentaires :

<u>Laguna</u>	Gresse J.M.
<u>Le photofileur</u>	Paradise films
<u>Requiem pour un fumeur</u>	Banana Split
<u>Berlin murmures</u>	Essel Films
<u>Jim Thompson</u>	Sofidoc